

fait pas prolonger les débats, profiter du système pour embarrasser le gouvernement pour le plaisir de l'embarasser, mais servir nos commettants d'une façon objective. Lorsqu'on constate la perte de temps occasionnée par des débats stériles comme celui de ce soir et ceux qui ont eu lieu depuis trois ans, c'est-à-dire depuis que je siège à la Chambre, on conviendra que toutes les raisons que je présente me font de plus en plus croire que la limitation des débats doit être instaurée, qu'un programme législatif bien ordonné soit présenté au début de chaque session, afin que nous sachions qu'un débat durera un certain temps et que chaque député de l'opposition pourra s'exprimer en se limitant d'une façon objective. La population bénéficiera ainsi d'un meilleur service de la part de son gouvernement.

J'invite donc tous les honorables députés à devenir plus objectifs que jamais non seulement pour permettre aux producteurs de l'Ouest de bénéficier des subventions qui leur sont dues, mais aussi pour permettre au Parlement de fonctionner comme il devrait fonctionner depuis fort longtemps.

[Traduction]

M. Peters: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député?

M. La Salle: Oui.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Le député de Timiskaming ne peut poser une question qu'avec l'accord du député de Joliette (M. La Salle.)

M. La Salle: Oui, monsieur l'Orateur.

M. Peters: J'aimerais demander au député, dont je sais qu'il connaît les activités du comité de l'agriculture, car nous en avons tous deux fait partie un certain temps, s'il n'est pas d'avis que la loi dont nous discutons, c'est-à-dire la loi sur les réserves provisoires de blé, prévoyait pour les cultivateurs un versement déjà exigible de l'ordre de 60 millions de dollars, plus 26 millions dus depuis le 31 juillet, et n'est-il pas d'avis qu'à la lumière du fait que les cultivateurs ont droit à cet argent, il devrait être versé et que le gouvernement devrait revoir la somme prévue dans le bill de stabilisation et considérer ce dernier au point de vue de la stabilisation et non pas de l'abrogation de la loi sur les réserves provisoires de blé? N'est-il pas d'avis que la loi proprement dite devrait être appliquée dès maintenant et que nous devrions discuter de la question de stabilisation à la lumière de la situation actuelle?

[Français]

M. La Salle: Monsieur l'Orateur, je reconnais le bien-fondé de la question que l'honorable député vient de me poser, mais j'estime que si le bill C-244 avait été appuyé par l'opposition, le problème aurait été réglé. J'imagine qu'il était fort difficile, pour le gouvernement, de faire des paiements réguliers, compte tenu de la loi existante, étant donné que les changements instaurés par le nouveau bill auraient sûrement créé beaucoup d'embêtements au gouvernement. Étant donné que le gouvernement avait sûrement le droit de penser que l'opposition ne se serait pas opposée à ce point-là, je reconnais sa bonne volonté de vouloir aider les agriculteurs de l'Ouest, grâce au nouveau bill.

Si l'opposition continue de s'opposer à ce bill, il me semble que, légalement, le gouvernement devra payer, en respectant une loi déjà en vigueur, mais je me demande

si, objectivement, les députés de l'opposition ne seraient pas plus utiles en offrant au gouvernement d'adopter rapidement le projet de loi C-244. On aura ainsi véritablement servi le peuple, on aura permis au gouvernement de payer, et les membres de l'opposition pourront être considérés comme ayant participé de façon utile aux paiements qui seront faits.

[Traduction]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'entends certains dénigrer la culture des pommes de terre. Je sais que les gens là-bas ne s'intéressent pas du tout aux pommes de terre, mais il ne leur est pas nécessaire de le dire. J'aimerais souligner que je ne suis ni cultivateur ni de l'Ouest. Aucun de mes commettants ne sont des clients de la Commission du blé, et je serai peut-être un peu plus aimable et ne me lancerai pas dans les critiques sévères qu'on a formulées à l'endroit du ministre ce soir. Je dirai que sa façon de diriger la Commission du blé n'a pas été pire que sa façon de diriger la main-d'œuvre.

Des voix: Bravo!

M. Macquarrie: Ce débat souligne la gravité des problèmes agricoles que connaît le pays. La marchandise qu'un des députés de Toronto dénigrait, les pommes de terre, a été durement frappée par la surtaxe et le gouvernement n'a encore proposé aucun remède. Tous les autres points qu'a mentionnés le député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave) font partie de ce débat, à savoir, la persistance de ce gouvernement à refuser de résoudre les problèmes agricoles. Il ne s'agit ici que d'un ministre, qui soit coupable et incompetent en la matière.

Pourtant, il y a un autre aspect. Nous nous rendons compte, et nous en avons eu des preuves dans les magnifiques discours de ce soir, qu'un secteur de la population du pays se fait duper par un gouvernement qui ne se conforme pas aux lois établies; il s'agit du secteur agricole.

Des voix: Bravo!

M. Macquarrie: La chose saute aux yeux et si on ne le savait pas déjà, on s'en est rendu compte par l'absence de réponse de la part du ministre, à la question bien précise que lui posait le vénérable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), chancelier d'une certaine institution.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): A cette heure-ci du soir, nous sommes tous vénérables.

M. Macquarrie: Mais ce qui importe davantage—et je dis cela avec tout le respect dû aux représentants des circonscriptions agricoles—c'est qu'on s'en prend même à la structure parlementaire. Ce ne sont donc plus seulement les députés qui représentent les agriculteurs, les circonscriptions qui font d'importantes transactions avec la Commission canadienne du blé, mais tous les Canadiens et nous tous qui représentons les Canadiens, qui avons raison de nous inquiéter.

Des voix: Bravo!

M. Macquarrie: C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, à une heure aussi pénible, je prends part, moi austère presbytérien, à ce débat de minuit. J'ai consulté pendant